

Le 12 juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gouvernement conjoint RW-FWB

**Vers une stratégie wallonne renouvelée pour renforcer les
compétences linguistiques au service de l'emploi, de la
compétitivité économique et de la cohésion sociale**

Face aux enjeux d'un marché du travail en constante évolution, le Gouvernement wallon, sous l'impulsion du Ministre Pierre-Yves Jeholet, adopte une nouvelle stratégie ambitieuse de soutien au développement des compétences linguistiques pour la période 2025-2030.

Objectif : Renforcer les compétences linguistiques des Wallonnes et des Wallons afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle, répondre aux besoins croissants des employeurs et stimuler la mobilité professionnelle.

Dans un contexte d'interconnexion accrue, la maîtrise des langues constitue un levier stratégique pour accéder à l'emploi, évoluer professionnellement, et favoriser la cohésion sociale. La nouvelle stratégie entend articuler enseignement, formation professionnelle et monde de l'entreprise, afin de proposer une offre linguistique plus pertinente, mieux ciblée et ancrée dans les réalités économiques.

Six domaines d'action structurants

1. Une offre de formation linguistique en lien avec les besoins du marché

Le Forem recentre son action sur les chercheurs d'emploi, avec des formations orientées « langues-métiers » (néerlandais, anglais, allemand, FLE). Des stages en entreprise, des partenariats interrégionaux et des modules sectoriels viendront renforcer l'apprentissage immersif.

2. Un accompagnement linguistique renforcé par les Cités des Métiers

Les Cités des Métiers joueront un rôle clé dans l'orientation linguistique des publics. Elles seront soutenues par le Forem pour évaluer les besoins et informer sur les parcours linguistiques. Parallèlement, les élèves et leurs familles seront sensibilisés à l'importance des langues pour développer une culture linguistique positive et encourager leur apprentissage dès le plus jeune âge.

3. Une nouvelle approche numérique

Dans une perspective de rationalisation et de recentrage des missions de chaque opérateur, la mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage « généraliste » des langues (Wallanguages) sera abandonnée au bénéfice d'autres dispositifs existants.

Afin de renforcer les compétences des apprenants en lien direct avec les exigences du marché du travail, favorisant ainsi une insertion professionnelle efficace et durable, le développement de la plateforme d'apprentissage *Parlez Pro* sera poursuivi. Cette plateforme fédère les efforts des opérateurs tant de l'enseignement que de la formation professionnelle autour du développement des compétences linguistiques appliquées aux métiers.

4. *Le Carrefour des Langues : un réseau de coopération*

Coordonné par le Forem, ce Carrefour rassemblera acteurs de la formation et de l'enseignement pour développer des ressources pédagogiques innovantes, mutualiser les expertises et créer un système de certification linguistique reconnu par les secteurs.

5. *La Maison des Langues : centre d'excellence linguistique*

Implantée à Louvain-la-Neuve, la Maison des Langues regroupera les équipes pédagogiques, les développeurs de contenus linguistiques et les acteurs du Carrefour des Langues. Elle sera le point nodal régional pour l'apprentissage des langues à visée professionnelle.

6. *Suivi et évaluations continues*

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des actions mises en œuvre, il sera développé, en mobilisant les ressources et compétences disponibles au sein de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'enseignement, un baromètre des compétences linguistiques.

« Dans un contexte global de pénurie d'enseignants, je me réjouis de la poursuite de soutien au projet « Certificat en langues germaniques inter Hautes Ecoles », afin de favoriser la reconversion professionnelle des candidats et répondre ainsi efficacement à la pénurie de professeurs de langues germaniques. En proposant des certifications accessibles aux personnes en reprise d'études, aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs en reconversion, ce projet offre une voie structurée et accélérée vers un emploi qualifié dans l'enseignement obligatoire. Une garantie d'accès à l'emploi qui renforcera l'attractivité de la formation », précise Valérie Glatigny, Ministre de l'Education.

« Cette stratégie renouvelée place l'acquisition des langues « métiers » au cœur des politiques régionales d'emploi, d'enseignement et de formation. Elle est le fruit d'un travail collectif et interinstitutionnel, avec une attention particulière portée aux secteurs en tension et aux publics les plus éloignés de l'emploi. » conclut le Ministre de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet.

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79